departement DES DEUX-SEVRES

Ville de Niort



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

SEANCE DU 24 septembre 1999

Votants: 43

Convocation du Conseil Municipal : le 13 Septembre 1999

Demande de subvention auprès du Département des Deux-Sèvres pour les travaux assainissement pluvial de l'Avenue de Limoges

Affichage du Compte-Rendu Sommaire : le 28 Septembre 1999

[Annexe]

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents:

Adjoints:

M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers:

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Geneviève RIZZI, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Madeleine CHAIGNEAU

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Claude PAGES donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.

M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.

Mme Françoise BILLY donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.

Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Gérard GAUDUCHON.

M. Jean-Michel PASSERAULT donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.

Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Robert LEON.

Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.

M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.

Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Alain PAGE.

Mme Marie-Cécile MORISOT donne pouvoir à Mme Patricia LUCAS.

M. Guy-Marie GUERET donne pouvoir à M. Gilles FRAPPIER.

Excusés:

Conseillers:

Mme Claire MINALI-BELLA, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D99469

Eau et Assainissement

Demande de subvention auprès du Département des Deux-Sèvres pour les travaux assainissement pluvial de l'Avenue de Limoges

Madame Geneviève PERRIN-GAILLARD, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Dans le cadre des travaux liés à l'aménagement du Boulevard Mendès France, le Département prévoit de reprendre le revêtement de chaussée de l'Avenue de Limoges, voirie départementale, sur le tronçon côté Centre Ville au cours du 1er semestre 2000.

Avant ces travaux de réfection lourde de chaussée, il est nécessaire d'effectuer la pose des réseaux assainissement : un réseau de collecte des eaux usées et un réseau de collecte des eaux pluviales. Des travaux de renouvellement du réseau d'eau potable seront aussi réalisés.

Ces travaux seront réalisés en corrélation avec les travaux d'aménagement de surface.

Le réseau de collecte des eaux pluviales recueillera les eaux de ruissellement de la chaussée, des trottoirs et des maisons riveraines. La surface de la chaussée départementale, à elle seule, représente 35% des surfaces desservies.

Ces travaux de collecte des eaux pluviales engendrent aussi des contraintes particulières de réfection de chaussée, la construction d'un bassin de filtration des eaux pluviales et la pose de bordures caniveaux de trottoirs.

Ils sont estimés à 3 350 000 TTC, sachant que le coût total des travaux présentés ci-dessus représente environ 4 400 000 TTC.

Nous sollicitons pour ces travaux une aide financière du Département la plus élevée possible, au prorata des 35 % des surfaces intéressées.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver le dossier de demande de subvention et d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué, à signer toutes pièces administratives à venir relatives à l'attribution de la subvention.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 43
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0

Pour le Maire de Niort Bernard BELLEC L'Adjointe Déléguée

Geneviève PERRIN-GAILLARD

Ordre du jour